
**Nombre de membres
en exercice:** 11

Séance du 18 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Daniel POMIES

Présents : 11

Sont présents: Daniel POMIES, Jasmine PUCH-NEDELLEC, Sophie ROBERT, Jean-Luc ASTUGUES, Philippe CHARLIER, Raymond DELPIC, Simone LAMARQUE, Jean-Pierre LAMOTHE, Frank MONTAUBAN, Martine SERRES, Yaël SMERZ

Votants: 11

Représentés:

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Sophie ROBERT

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 05/12/2023
- Délibération autorisant le Maire à recruter un agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité
- Questions diverses

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 05/12/2023

Après lecture du document, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2 - Délibération autorisant le Maire à recruter un agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité

Suite au licenciement de la secrétaire de mairie prononcé par la Commune de Berdoues au 31/12/2023, et donc par la Commune de Saint-Martin par obligation, il faut établir un nouveau contrat à la secrétaire de mairie remplaçante, qui est en poste depuis août 2022.

Après présentation de la situation par le Maire, le Conseil Municipal l'autorise à recruter la secrétaire de mairie remplaçante sur un contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité.

3 - Questions diverses

Aucune question n'a été abordée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

**Le présent procès-verbal a été approuvé lors de la séance du
Conseil Municipal du 16 janvier 2024**

Le secrétaire de séance

Le Maire, Daniel POMIES